

Benjamin Gallèpe nommé Directeur général de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales

Benjamin Gallèpe a été nommé Directeur général de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) ce jeudi 14 avril. Précédemment responsable du pôle promotion de la FedEpl, il succède à Thierry Durnerin, DG depuis 2010, avec lequel il a pu collaborer pendant près de 7 années.

La FedEpl est entrée dans une nouvelle dynamique suite à la crise sanitaire et au renouvellement issu des dernières élections locales :

- Adaptation aux usages des adhérents avec une digitalisation des pratiques
- Nouveau panorama des élus locaux avec des profils plus éclectiques
- Recentrage sur les actions politiques à mener suite à l'adoption de la loi 3DS

C'est dans ce contexte, que Benjamin Gallèpe, nouveau Directeur général de la FedEpl, prend ses fonctions en ce printemps 2022. Il avait déjà commencé à opérer un virage des missions dont il avait la charge en tant que Responsable du pôle promotion depuis 2015. Ainsi il a fait passer la FedEpl de 50 évènements annuels en présentiel avant crise à 90 en présentiel et distanciel aujourd'hui. Il a accompagné la présidence de SGI Europe, partenaire de la FedEpl au niveau européen, dans son déploiement avec les autres pays et dans sa contribution à la présidence française de l'Union européenne. Il a également opéré plusieurs innovations digitales et lancé une réflexion sur la stratégie de communication de la FedEpl pour être plus proche des attentes des adhérents.

Grâce à ce nouveau mandat, il est désireux de se tourner vers de nouveaux horizons "Chaque fois que je parle avec des directeurs ou des présidents d'Epl, je suis stupéfait par l'originalité des projets portés et la capacité d'innovation. La FedEpl doit se préparer à cette montée en puissance du modèle, en étant réellement à l'écoute de ses adhérents et du marché et en accompagnant les Epl de manière toujours plus personnalisée sur leur terrain. Notre expertise inter-métiers est forte et nos adhérents témoignent régulièrement de la grande valeur ajoutée de nos équipes et de nos contenus."

Le conseil d'administration l'a d'ores et déjà missionné pour élaborer, d'ici la fin de l'année, les grandes lignes du plan stratégique horizon 2030. Un sujet qu'il investira dès sa prise de fonction aux côtés de ses 40 collaborateurs, tous passionnés par l'économie mixte et l'intérêt général.

Les Entreprises publiques locales et leur Fédération

Depuis sa création en 1956, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (Fédération des Epl) est la seule fédération d'élus représentative des 1 355 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) françaises réunies au sein de la gamme Epl. Gouvernée par des présidents et administrateurs d'Epl de toutes sensibilités politiques, la Fédération des Epl s'inscrit dans une vision moderne et performante de l'action publique locale depuis plus de 60 ans. Elle est affiliée au réseau européen des 32 000 Entreprises publiques locales représenté par SGI Europe, organisme intersectoriel composé des employeurs de services publics et qui promeut les services d'intérêts généraux (SIG) en Europe.

Les Epl interviennent dans une quarantaine de domaines, principalement dans l'aménagement, le logement, l'environnement, l'énergie, le développement économique, la mobilité, le tourisme, la culture et les loisirs. Le montant de leur capitalisation s'élève à 5 milliards d'euros, détenu à 65% par les collectivités territoriales de métropole et des outre-mer. En 2019, elles ont réalisé un chiffre d'affaires de 15 milliards d'euros et totalisent plus de 62 000 emplois directs. Toutes les infos sur lesepl.fr



Contacts presse

Violaine Hacke, attachée de presse
06 28 47 53 55
violainehacke@gmail.com

Contacts FedEpl

Peggy Banget-Mossaz, Responsable communication
06 87 50 96 90
p.banget-mossaz@lesepl.fr